



La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 68 – octobre 2022

Billet de M. Michel David, Municipal	<p>Municipal depuis le 1^{er} juillet 2021, en charge des dicastères des déchets, des routes, des énergies et du cimetière, je vous informe de ma démission de mon poste de Municipal avec effet au 30 novembre 2022.</p> <p>Lors des élections municipales de la législature 2021-2026, j'ai décidé de tenter l'expérience et me porter candidat à l'exécutif malgré un taux d'activité professionnel à 100% que je ne pouvais abaisser. En prévision de cette fonction additionnelle, j'avais pu aménager des solutions avec mon employeur afin de me permettre de libérer du temps pour mes obligations communales.</p> <p>Au printemps de cette année, des changements importants sont intervenus dans mon travail, rendant l'exercice de mon mandat à l'exécutif de plus en plus difficile, le temps consacré à ma fonction étant régulièrement en conflit avec mon activité professionnelle et reporté les soirs et week-ends.</p> <p>Dernièrement, une succession de soucis de santé au sein de ma famille ont eu raison de mes efforts et m'ont forcé à faire un choix et prendre la meilleure décision afin de libérer du temps pour lui apporter le soutien nécessaire.</p> <p>Il m'importait d'avoir un juste équilibre entre ma fonction municipale, le travail et la vie privée, je n'ai malheureusement jamais réussi à le trouver.</p> <p>Je retiendrai malgré mon court passage à l'exécutif, une expérience extrêmement variée, enrichissante, et formatrice sur le plan personnel.</p> <p>Je quitte mes collègues de la Municipalité avec un grand regret car c'est une équipe compétente, complémentaire et unie avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler.</p> <p>Je tiens également à remercier l'ensemble des collaborateurs communaux pour leur grand professionnalisme et leur soutien permanent dans l'exercice de mes tâches.</p>
Municipalité	<p>Suite aux démissions de Mme Catherine Guex et M. Michel David, la Municipalité recherche des candidat-e-s. Toute personne intéressée peut s'adresser à la Municipalité ou au bureau du Conseil pour de plus amples renseignements.</p>
Elections complémentaires du 27.11.2022	<p>Ces élections auront lieu selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour). En cas de ballottage, le deuxième tour se déroulera en décembre.</p> <p>Le dépôt des listes, pour les candidat-e-s à la Municipalité, est fixé au lundi 31 octobre 2022 à 12.00h précises au greffe. Les listes de candidature vierges y sont à disposition.</p>
Police cantonale / division médiation, remerciements et doléances	<p>La Municipalité rappelle que la division médiation, remerciements et doléances de la Police cantonale est à disposition de la population au numéro 021 644 83 37. Ce service peut être contacté lors de problèmes d'incivilités, de différends entre voisins et peut également être présent pour désamorcer une situation délicate.</p>
Crise énergétique / point de situation	<p>La Suisse n'est pas autosuffisante en électricité en hiver et doit importer de l'électricité pour un total de 5 TWh sur une consommation totale de ~34TWh. Après l'échec de l'accord-cadre avec Bruxelles, on craint que l'UE ne ferme le robinet de l'électricité si celle-ci commence à manquer. Si ces importations ne pouvaient avoir lieu, des risques de pannes générales sont possibles.</p> <p>Le risque de pénurie est exacerbé par l'augmentation générale des prix de l'énergie, l'arrêt forcé d'environ la moitié des réacteurs nucléaires en France (qui fournissent de l'électricité à la Suisse pendant l'hiver) et la sécheresse prolongée. La réduction des livraisons de gaz russe à l'Europe pourrait également avoir une incidence indirecte sur l'électricité en Suisse.</p>

Les mesures pour trouver les 5TWh importés habituellement sont en premier lieu des économies d'énergie sur une base volontaire de 5%, ce qui équivaut à 1,7 TWh de consommation.

La suppression des exportations hydroélectriques permettra de diminuer 1,8TWh supplémentaire. Pour économiser les 1,5TWh restants, les compagnies électriques sont actuellement en pourparlers avec les gros consommateurs afin de trouver des solutions de réduction de consommations hivernales. Si ces mesures ne devaient pas être suffisantes, les mesures du plan OSTRAL (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise) seront appliquées par étapes progressives, soit des restrictions et interdictions de consommation, le contingentement et dans le pire des cas, des délestages cycliques.

Pour le gaz, la menace de pénurie est directement liée à la guerre en Ukraine. La Suisse ne dispose pas de ses propres installations de stockage de gaz et dépend donc entièrement des importations. Une pénurie en Europe se ferait également sentir en Suisse. Le Conseil fédéral a lancé un programme de stockage de gaz dans les pays voisins et a fixé un objectif d'économies volontaires de 15% pour les mois à venir, suivant ainsi l'exemple de l'UE.

Chaque kilowattheure épargné compte. Dès maintenant. Chaque kWh de gaz ou d'électricité économisé aujourd'hui peut être stocké et utilisé cet hiver. Notre action au cours des prochaines semaines et mois est déterminante et nécessite un engagement commun de tous.

L'éclairage public présente d'ores et déjà un abaissement de 50% de 22.00h à 5.00h.

La Municipalité s'efforce de réduire les consommations d'énergie des infrastructures communales et vous avise des mesures suivantes, qui seront appliquées progressivement d'ici fin octobre pour l'hiver :

- Réglage du chauffage à 20° dans les locaux communaux
- Mise hors-gel du chauffage des locaux communaux pas ou peu occupés
- Extinction de l'éclairage public de 22h à 05h, selon possibilités techniques et partout où la sécurité routière n'est pas impactée

Et en tant que citoyen, comment pouvez-vous contribuer ?

- Baissez le chauffage : la température des pièces ne devrait jamais dépasser 20°C voire même 19°C. En la réduisant de 1°C, vous économisez jusqu'à 10% d'énergie de chauffage.
- Cuisinez à couvert : lors de la cuisson, une grande partie de l'énergie s'évapore. Placez toujours un couvercle sur la casserole pour la retenir. En plus, cela accélère la cuisson.
- En privilégiant les douches aux bains, on peut économiser beaucoup d'eau chaude.
- Réglez la température des frigos entre 5° et 7°C
- Contrôlez l'état de votre congélateur, un dégivrage peut réduire significativement sa consommation.
- Eteignez les lumières : une lumière allumée dans une pièce vide gaspille inutilement de l'énergie. Éteignez les lampes lorsque vous quittez une pièce.
- Eteignez correctement les appareils : les ordinateurs, les téléviseurs et les machines à café consomment de l'énergie même lorsqu'ils sont en mode veille ou en mode sommeil. Éteignez donc toujours complètement ces appareils.
- Déployez vos décorations de Noël avec sobriété

Les personnes nécessitant des appareils électriques vitaux pour leur santé (respirateurs) sont invitées à s'annoncer auprès du Greffe municipal (courriel greffe@lachaux.ch ou tél.+41 21 861 11 01).

La Municipalité remercie d'ores et déjà la population de son effort commun pour limiter au strict nécessaire sa consommation d'énergie.